

## FAVORISER LA PARTICIPATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES FAMILLES AU SERVICE AED : VERS LES CONFÉRENCES FAMILIALES

---

Le Service d'Aide Educative à Domicile mène une réflexion continue allant dans le sens d'une meilleure association des familles en protection de l'enfance, tout en soutenant le développement de leur « pouvoir d'agir ». Nous nous attachons depuis longtemps, de façon continue et progressive, à faire évoluer les pratiques en nous adaptant au plus près des besoins et des attentes. La réécriture du projet de service en 2019/2020 a été l'occasion de redéfinir en équipe la nature de la participation recherchée et d'analyser les pratiques existantes.

La participation se conçoit au travers des méthodes d'intervention du service AED, sur trois aspects repérables : mobilisation, pratique et implication. L'aide éducative à domicile et les actions collectives permettent d'envisager de façon complémentaire un accompagnement éducatif personnalisé. La mobilisation, la pratique et l'implication de la personne accompagnée sont développées tout au long de l'intervention. Nous nous appuyons sur la visite à domicile. La mobilisation s'établit à partir d'un « accord » préalable et repose sur une « interaction ». L'accord correspond au cadre administratif de la mesure d'accompagnement. L'interaction est le support pour la mise en œuvre de cette dernière. Au travers des rencontres, entre le professionnel et la famille accompagnée, s'élabore une relation déterminante pour une participation des personnes en présence. A partir d'une verbalisation, les échanges favorisent une distanciation et une appropriation pour de nouvelles pratiques intrafamiliales quotidiennes.

Les familles sont de par notre mission associées. Les détenteurs de l'autorité parentale entendus sur toute décision concernant leur enfant.

Le service AED développe aussi des actions collectives en destination de certaines familles. Les objectifs des actions collectives portent sur le fait de « favoriser la mobilisation et la participation active des personnes à partir d'une implication collective pour la co-construction du projet d'action, et de valoriser les compétences et soutenir le développement individuel au travers d'une pratique ».



La **PRATIQUE** correspond à la méthode employée pour observer, favoriser le changement et soutenir l'évolution au sein de la famille. Du côté de l'aide éducative à domicile, il s'agit principalement d'échanges, d'entretiens sur un registre familial et/ou individuel. Du côté de l'action collective, l'accompagnement se construit au travers d'échanges plus informels et collectifs, réalisé en groupe dans un espace partagé.

Le niveau d'implication peut ainsi évoluer de l'expression à la co-décision. Vis-à-vis de l'action collective, les démarches de concertation et de co-décision dessinent les contours de l'action et donc de l'implication minimale des participants. Il est ainsi attribué et recherché une place et un rôle dans l'élaboration de la séance, du projet pour l'ensemble des participants.

La participation en AED est soutenue par des outils divers tels que le livret d'accueil, la rencontre avec le chef de service, le Document Individuel de Prise en Charge (DIPC), les rapports éducatifs, la présence des parents accompagnés en réunion bilans-projets dans le cadre d'une AEDR/PEAD. Ils viennent chacun ponctuer le déroulement de l'accompagnement pour favoriser la connaissance et la compréhension des familles concernant leur droit et notre fonctionnement ; l'expression et la prise en compte de leurs attentes ; la formalisation du travail de co-construction ; la connaissance des éléments échangés et analysés sur leur situation.

Et depuis 2016, la conférence familiale fait son apparition ouvrant d'autres possibles... C'est une réunion de membres d'une famille au sens large (famille et ses proches), un modèle de prise de décision par la famille sur les affaires la concernant, inspiré par les pratiques traditionnelles Maori en Nouvelle-Zélande.

Selon Francis Alfoldi, docteur en sciences de l'éducation, dans la tradition aborigène, lorsqu'un problème affecte la communauté, tout le village est appelé à la rescousse. La communauté se reconnaît affectée dans son ensemble par le problème qui afflige un ou plusieurs de ses membres. La sagesse communautaire est mobilisée, l'assemblée applique une stratégie collective à la résolution du problème.

Les conférences familiales consistent en des rencontres ponctuelles ou se réunissent l'ensemble des membres d'une communauté affective pour trouver ensemble des solutions à un problème clairement identifié, selon les souhaits des parents ou du mineur concerné. La Conférence se déroule en 3 temps : la phase de préparation, la rencontre et le suivi du plan d'action/évaluation. Les professionnels gravitant autour de la famille sont invités à le rejoindre en début de séance. Un coordinateur est chargé d'organiser de structurer et d'animer les rencontres. Après un temps d'échange, l'ensemble des professionnels se retirent et laissent le soin aux membres du groupe de délibérer et de trouver leurs propres solutions au problème posé, qu'ils formalisent ensuite sous la forme d'un plan d'action.

Ce n'est ni une thérapie, ni une médiation, ni un accompagnement social ; c'est un processus de mobilisation du réseau relationnel et d'auto-décision.

Le Conseil Départemental de la Gironde œuvre depuis 2016 à la sensibilisation et à la diffusion des Conférences familiales ou « Family Group Conférences » comme méthode complémentaire d'intervention dans le secteur social. Le Département a initié un projet de mobilité dans le cadre d'Erasmus et soutenu une expérimentation sur le Pôle Territorial de LANTON.

Implanté sur ce territoire, le service AED de l'Association RENOVATION est une des 3 associations qui dès le départ a participé à l'expérimentation: deux professionnelles ont participé aux mobilités en Angleterre et en Bulgarie. Depuis une professionnelle s'est formée au rôle de coordinatrice, trois autres participent aux réunions de sensibilisation du conseil départemental sur 2020/2021, une coordinatrice va participer aux réunions départementales.



Nous n'avons pas encore à ce jour animé de conférence, mais la dynamique est lancée. Plusieurs familles suivies en AED en ont bénéficié, après la fin de notre intervention. Actuellement, nous débutons l'accompagnement d'une famille en OED (Observation Educative à Domicile), qui vient de bénéficier d'une conférence au même moment (proposition faite par le service social avant notre intervention).

Pour penser «conférences familiales», il est nécessaire d'informer, sensibiliser et/ou de former les équipes à cet outil, afin qu'ils puissent penser et imaginer une orientation depuis l'AED, l'AED Renforcée, les Actions Collectives, ou le Placement à Domicile.

Un groupe de réflexion interne est au travail pour permettre de faire vivre la réflexion, dépasser les freins identifiés, mieux cerner des situations et des problématiques. Mais aussi faire tomber certaines représentations sur une modalité qui bouleverse quelque peu nos repères habituels.

**Jérôme NOULIBOS**

Chef de service au Service AED

**Bastien LAPOUGE**

Directeur Service AED